

REDUCIO
5 RUE DU TALUS
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, BAS-RHIN, 67400
FR

Palement dû à Amazon sous 30 jours

Vendu par AIM Tools Ltd
TVA FR12838456069

Date de la facture/Date de la livraison	14 novembre 2024
Numéro de la facture	INV-FR-134718961-2024-2114
Termes de paiement	Net 30
Numéro de compte	A15SNG5Z766BJ2
Total à payer	54,16 €

Veuillez contacter le Service Client en visitant le lien suivant: www.amazon.fr/contact-us

Adresse commerciale

REDUCIO
Immeuble Espalys RDC, 5 rue du Talus
Illkirch-Graffenstaden, Bas-Rhin, 67400
FR
TVA FR90750635690

Adresse de livraison

Frédéric MAS chez SYNERLAB
DEVELOPPEMENT
1, Rue Charles de Coulomb
Orleans, 45100
FR

Vendu par

AIM Tools Ltd
LIBERTY WILLIAMS 262 HIGH ROAD
High Road
Harrow, Middlesex, HA3 7BB
GB
TVA FR12838456069

Informations de la commande

Date de la commande	12 novembre 2024	Numéro de commande client	BC-206020
Numéro de la commande	405-1196648-5951536		
Commandé par	REDUCIO		

Informations de paiement

Nom de la banque	Deutsche Bank (FR)
Adresse de la banque	6-8 BISHOPSGATE, LONDON, EC2P2 GB
Nom du compte	Amazon Payments Europe S.C.A
IBAN	GB04 DEUT 4050 8122 6602 12
BIC/SWIFT	DEUTGB2LXXX

Numéro de référence INV-FR-134718961-2024-2114

Merci d'inclure TOUS les numéros des factures/références Amazon payées dans votre avis de paiement

- ou -

D'envoyer toutes les informations relatives à votre paiement (numéros des factures, montant total et date du paiement) par email à ar-fr-businessinvoicing@amazon.fr

Détails de la facture

Description	Qté	Prix Unitaire HT	Taux TVA	Prix Unitaire TTC	Total TTC
TOPWAY Étau de Perceuse à Colonne Inclinaire 4" 100mm, Professionnel Étau à Pince d'angle Inclinaire Pince d'établi de Table de pour Travail en Acier Information indisponible sur les pièces détachées ASIN: B08J1BWLFD	1	54,16 €	0 % ⁽¹⁾	54,16 €	54,16 €
Livraison		0,00 €		0,00 €	0,00 €

Montant dû 54,16 €

Paiement dû à Amazon sous 30 jours

Taux TVA	Total HT	TVA
0 %	54,16 €	0,00 €
Total	54,16 €	0,00 €

Veuillez vous référer à la première page pour les informations de paiement

(1) Autoliquidation - Article 194 Directive 2006/112/EC

Mentions obligatoires : Escompte pour paiement anticipé : néant. En cas de paiement de retard, le taux d'intérêt des pénalités applicable est égal à 1,5 % par mois. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est aussi applicable au titre des frais de recouvrement.